ASIRE

Poliez-Pittet, le 10 mars 2026

Au conseil intercommunal

Préavis n°02-2026 – concernant le rapport de gestion 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers·ères,

Rapport de gestion 2025

Table des matières

1. Administration 3
   a. Conseil intercommunal 3
   b. Comité de direction 4
   c. Conseils d'établissement 5
2. Finances 7
3. Bâtiments 8
   a. Parc immobilier scolaire 8
   b. Entretien des bâtiments ASIRE 9
   c. Fond de rénovation des bâtiments 10
   d. Rentrée 2025/2026 10
   e. Distribution des élèves 10
4. Etablissements scolaires 10
   a. Effectifs 10
   b. Elèves scolarisés à l'extérieur 11
   c. Camps, courses, spectacles et autres subventions 11
5. Direction opérationnelle 12
   a. Organisation générale 12
   b. Projets réalisés 13
   c. Conciergerie 15
   d. Bibliothèque 15
   e. Service dentaire 16
   f. Pôle éducateur 16
   g. Parascolaire, journée continue et restaurants scolaires 17
   h. Transports scolaires 20
6. Conclusion 21

1. Administration

a. Conseil intercommunal

Conformément à l'article 7 des statuts de l'ASIRE, le Conseil intercommunal est composé de délégués de toutes les communes membres de l'ASIRE.

Il comprend :

a. Une délégation fixe composée pour chaque commune d'un délégué et d'un suppléant, choisis par la Municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction ;

b. Une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 1'000 habitants ou fraction de 1'000 habitants, choisi par le Conseil général ou communal parmi ses membres. De même un ou des suppléants issu(s) du législatif est (sont) également désigné(s).

Le Conseil intercommunal est composé de 69 membres.

Composition pour la législature 2021/2026

Bureau du conseil intercommunal

Président :	M. C. Bujard	Fey
Vice-président :	M. R. Pedrazzini	Vuarrens
Scrutateurs :	Mme P. Guiducci Meylan	Assens
	Mme S. Masala	Goumoëns
Secrétaire :	Mme M. Franzini	Denezy

Commission finances

Membres :	Mme L. Pralong, Présidente	Jorat-Menthue
	M. B. Guenzi	Etagnières
	M. H. Delay	Echallens
	Mme S. Lecoultre	Pailly
	M. P. Von Büren	Penthéréaz
Membre suppléant :	Mme Yu Nahema	Orzens

Commission gestion

Membres :	Mme V. Fern, Présidente	Echallens
	Mme A. Leresche	Montanaire
	Mme E. Barraud	Oppens
	M. J. Ciocca	Montilliez
	Mme. C. Milian-Chappuis	Bercher
Membre suppléant :	M. D. Chassagnot	Bercher

Le Président Flavian Stoll a démissionné le 30.06.2025 et a été remplacé par Mme Leresche.

Durant l'année 2025, 5 préavis ont été traités :

N° du préavis	Sujet
01-2025	Les comptes 2024
02-2025	Le rapport de gestion 2024
03-2025	Modification des statuts de l'ASIRE
04-2025	Le budget ASIRE 2026
05-2025	Modification des statuts

b. Comité de direction

Au 31 décembre 2025 le Codir de l'ASIRE était composé de 7 membres à savoir :

Leuba Daniel, Président	Montilliez, syndic
Bigler Yves-Alain, Vice-président	Montanaire, vice-syndic
Gygax Alexandre	Essertines-sur-Yverdon, syndic
Burkhard Frédéric	Orzens, municipal
Gilles Bezençon	Goumoëns, municipal
Pollien Pascal	Villars-le-Terroir, syndic
Sauty Corrine	Echallens, municipale

Le secrétariat du CODIR est assuré par Mme Ariane Jost.

Durant l'année 2025, le Codir s'est réuni 22 fois.

Poste démissionnaire : Madame Isaaz Anne-Lise, vice-syndique de la commune d'Etagnières, termine son activité au sein du Codir le 30.06.2025 et a été remplacée par Monsieur Frédéric Burkhard, municipal d'Orzens.

Comité de direction

Il exerce, dans le cadre de l'activité de l'Association, les compétences attribuées aux municipalités afin d'atteindre les buts de l'ASIRE à savoir pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire à la charge des communes pour les degrés primaire et secondaire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées, conformément aux dispositions légales en la matière, notamment de la LEO et du RLEO.

Il s'agit en particulier de la mise à disposition et de la gestion des locaux et installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires et les devoirs surveillés. De plus, d'autres activités parascolaires telles que les restaurants scolaires, l'accueil des élèves en dehors des heures d'école sont possibles si elles s'inscrivent dans un cadre d'intérêt régional.

Dans un objectif de soutien de transparence et de communication, le Codir rencontre, selon les besoins, les exécutifs et législatifs des communes partenaires.

Le Comité de direction a continué à travailler sur la nouvelle stratégie Ambition 2030.

c. Conseils d'établissement

Organisation du cet de l'ASIRE

Le Conseil des Établissements (CET) s'est réuni à deux reprises en 2025 : 06 mai 2025 - 19 novembre 2025. Une séance était initialement envisagée au mois de février 2025. Toutefois, au regard du nombre limité de points nécessitant une délibération formelle, il a été décidé, en accord avec les membres, de ne pas convoquer cette séance.

Les séances se sont tenues dans un climat constructif, permettant des échanges ouverts entre les représentants des différents quarts.

L'année 2025 a été marquée par des changements au sein des différents quarts, particulièrement par le départ de M. Nicolas Viguet directeur de l'établissement primaire Echallens Emile Gardaz remplacé par Mme Vanessa Siffert et le départ du quart politique de Mme Annelise Isaaz, représentante du Codir de l'ASIRE, remplacée par M. Frédéric Burkhard.

Projet et réalisation du cet de l'ASIRE en 2025

Journée de la mobilité douce à l'école

Comme les années précédentes, le CET a souhaité contribuer à la promotion de la mobilité douce en organisant la « Journée de la mobilité douce à l'école », dont la date de l'événement est liée à la journée à pied à l'école organisé par l'ATE.

Des activités pédagogiques ont été proposées par le groupe de travail du CET aux enseignants, notamment des cartes illustrant les chemins menant aux établissements et des informations pour s'inscrire à l'action **Walk to School** (https://www.ate.ch/ecole/walktoschool). Une classe de l'établissement primaire Emile Gardaz à Echallens s'est distinguée en obtenant le meilleur résultat de Suisse romande, ce qui mérite d'être relevé.

Soutien à la formation professionnelle

Le CET a soutenu l'organisation du forum des métiers de l'établissement primaire et secondaire de Bercher qui s'est tenu le 11 novembre 2025.

Soutien et coaching scolaire et Assemblée du quart-parents

Le Conseil a accueilli l'association Impact' jeunes active dans le domaine du soutien et coaching scolaire qui sera également invitée à se présenter lors de la prochaine assemblée des parents de mars 2026, sur le thème des devoirs scolaires. Il est à préciser qu'aucune assemblée n'a été organisée durant l'année scolaire 2024-2025.

Conclusion

Le Conseil des établissements de l'ASIRE a pleinement assumé son rôle consultatif et de soutien, en accompagnant les projets scolaires et en assurant un espace de dialogue entre les représentants des sociétés civiles, du politique, des parents et de l'école.

2. Finances

Quotes-parts communales

Le graphique ci-dessous met en évidence la répartition des quotes-parts par communes :

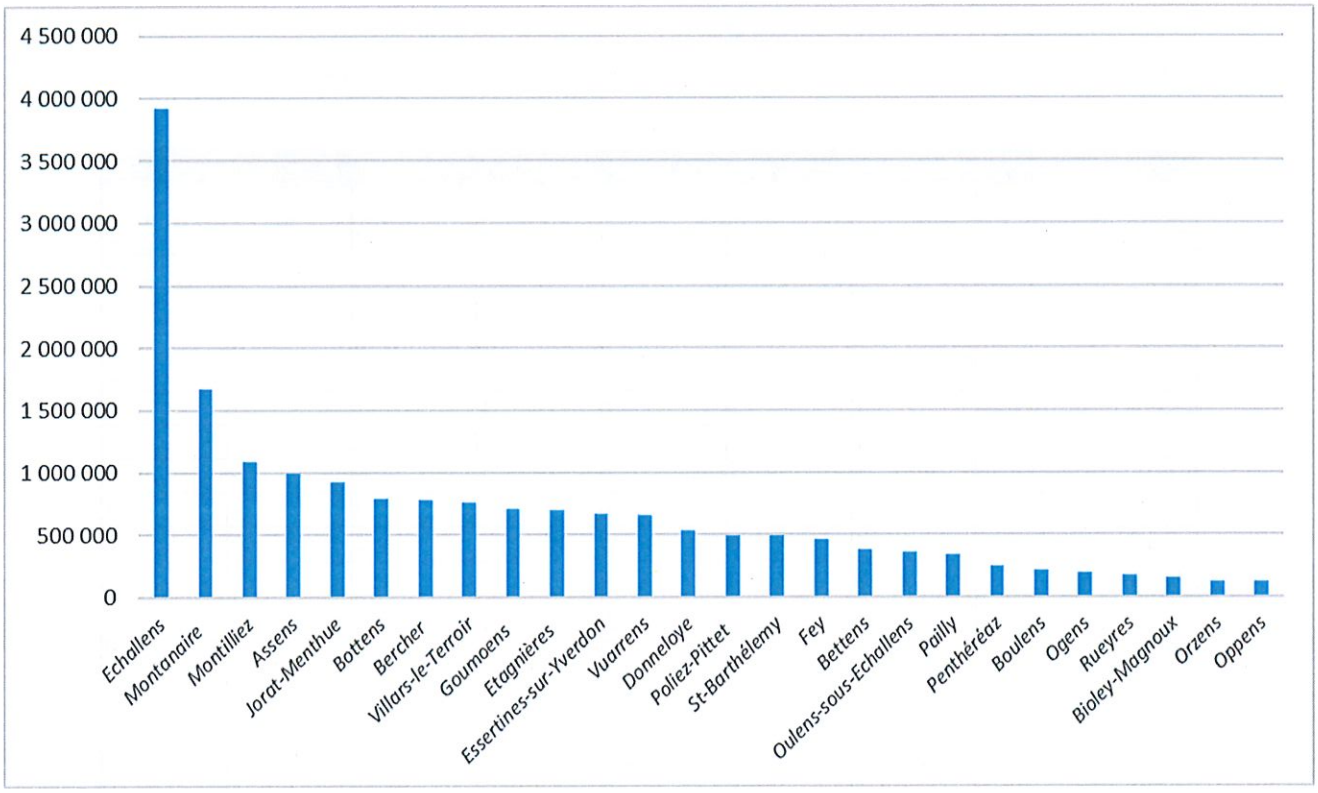

Le tableau suivant montre l'évolution des quotes-parts des communes en relation avec l'évolution de la population et du nombre d'élèves.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Planification	589,50	584,36	591,43	622,27	664,11	658,15	638,72	633,41	661,41	692,60	703,44
Budget	589,50	584,36	589,40	603,15	631,92	625,06	630,41	618,00	653,09	675,86	669,44
Comptes	558,93	551,74	546,31	551,41	580,71	583,12	587,75	597,37	567,35	580,41	583,00
Population	26 084	26 660	27 263	27 804	28 306	28 624	28 968	29 282	29 533	30 480	30 768
Elèves	3 582	3 670	3 733	3 784	3 806	3 886	3 958	4 024	4 100	4 152	4 153
c/él	4 070,09	4 007,97	3 989,83	4 051,64	4 318,88	4 295,21	4 301,65	4 346,97	4 086,74	4 260,81	4 319,23

Dans la période 2025, la population a augmenté de 288 habitants (+ 0.94%) et les élèves de 1 (+ 0.02%). Le coût par habitant a augmenté de CHF 2.59 (+ 0.45%) et le coût par élève de CHF 58.41 (1.37%).

3. Bâtiments

a. Parc immobilier scolaire

Au 1er janvier 2014, le périmètre de l'ASIRE comptait 35 sites scolaires différents.

Conformément à ce qui a été planifié dans le cadre de la Vision2020 et ensuite repris dans l'Ambition2030, au 31 décembre 2025 ce chiffre se monte à 15 sites scolaires.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du parc immobilier :

Sites scolaires	31.12.2013	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
Assens	1	1	1	1	1	1	1
Bercher	2	2	2	2	2	2	2
Bioley-Orjulaz	1	0	0	0	0	0	0
Bottens	1	1	1	1	1	1	1
Donneloye	1	1	1	1	0	0	0
Echallens	4	2	2	2	2	2	2
Essertines-sur-Yverdon	2	1	1	1	1	1	1
Etagnières	1	1	1	1	1	1	1
Fey	1	1	1	1	0	0	0
Goumoëns	1	1	1	1	1	1	1
Jorat-Menthue	1	0	0	0	0	0	0
Montanaire	7	3	3	3	2	2	2
Montillez	3	1	1	1	1	1	0
Oppens	1	0	0	0	0	0	0
Oulens-sous-Echallens	1	1	1	1	1	1	1
Pailly	1	1	1	1	1	1	1
Penthéréaz	1	0	0	0	0	0	0
Poliez-Pittet	2	2	2	2	2	2	1
Saint-Barthélemy	1	0	0	0	0	0	0
Villars-le-Terroir	1	1	1	1	1	1	1
Vuarrens	1	0	0	0	0	0	0
Total	**35**	**20**	**20**	**20**	**17**	**17**	**15**

Ainsi, au 31 décembre 2025, l'ASIRE est propriétaire des sites suivants :

1. Collège des 7 Fontaines, Bercher
2. Collège de Court-Champ, Echallens
3. Collège des Trois Sapins (extension), Echallens
4. Collège d'Essertines-sur-Yverdon (lot PPE)
5. Collège d'Etagnières, Etagnières (lot PPE)
6. Collège de Goumoëns, Goumoëns (lot PPE)
7. Collège intercommunal, Poliez-Pittet
8. Collège de Thierrens
9. Collège du Verger, St-Cierges
10. Collège de Villars-le-Terroir

b. Entretien des bâtiments ASIRE

Durant l'année 2025, les principaux travaux suivants ont été effectués :

Entretien 2025		
Site	Montant	Description
Echallens Court-Champ	20 700.00	Réparation de portes, fenêtres et impostes
Echallens Court-Champ	9 700.00	Réparation de stores
Poliez-Pittet (Bâtiment 1992)	30 800.00	Eclairage de secours, remise aux normes
Bercher collège	3 750.00	Réparation de stores
Bercher collège	4 700.00	Réfection des abris à vélos
Bercher collège	7 600.00	Réfection de fenêtres (joints silicone)
Bercher collège	4 000.00	Bâtiment D, réfection des peintures couloirs du 1er étage
Villars-le-Terroir	3 400.00	Réparation de stores
St-Cierges	4 500.00	Salle de classe, réfection d'un parquet
Thierrens pavillon	14 000.00	Réfection des boiseries extérieures façade sud
Thierrens (bâtiment 2023)	7 300.00	Installation de deux compteurs de chaleur sur chaudières
Thierrens (bâtiment 1992)	6 000.00	Remplacement de stores usés

En dehors de l'entretien des bâtiments pour 2025, nous avons également dû faire face à des dégâts importants.

À Echallens, site de Court-Champ, une réfection complète (bâtiment et mobilier) de la salle de classe B202 a été nécessaire à la suite de l'incendie survenu le 18 décembre 2024. Le montant des travaux s'est élevé à CHF 74'000.–.

À la suite des fortes pluies du mois de novembre, la salle de gymnastique de Court-Champ a été inondée ce qui l'a rendue indisponible dès le 2 novembre 2025 et jusqu'à la fin des travaux de réfections.

Par ailleurs, au collège de Bercher, une inondation s'est aussi produite le 3 janvier 2025. Des travaux d'assèchement et de remise en état ont été réalisés pour un montant de CHF 11'350.-.

c. Fond de rénovation des bâtiments

À partir de 2025 avec l'entrée en vigueur de MCH2, les nouvelles directives n'autorisent plus une attribution à un fond de rénovation.

Le solde actuel sera utilisé selon les besoins futurs de l'Asire jusqu'à sa dissolution.

d. Rentrée 2025/2026

Les travaux visant l'agrandissement du site de Poliez-Pittet ont été finalisé, l'extension a été mise en service à la rentrée comme initialement prévu. Cette mise en service a également permis la fermeture des collèges de Poliez-le-Grand et Poliez-Pittet village.

Selon le préavis n°08-2024, les travaux liés au projet d'extension du site des Trois-Sapins à Echallens ont démarré et suivent leurs cours selon le planning établi.

e. Distribution des élèves

L'Annexe 1 du présent rapport met en évidence la provenance des élèves par lieu d'enseignement.

4. Etablissements scolaires

a. Effectifs

Le périmètre de l'ASIRE couvre l'aire de recrutement de 4 établissements scolaires.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs de ces établissements scolaires entre la rentrée 2015/2016 et 2025/2026.

Établissements	Année scolaire											Différence
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025
EPS Bercher - Plateau du Jorat	1 281	1 365	1 393	1 167	1 180	1 218	1 238	1 273	1 266	1 252	1250	-2
EP Echallens Emile Gardaz	1 634	1 630	1 612	1 080	1 095	1 116	1 140	1 130	1 170	1 186	1209	23
EP Villars-le-Terroir - Poliez-Pittet				842	846	847	855	869	854	851	837	-14
ES Echallens - 3 Sapins	667	675	728	695	685	705	725	752	810	863	857	-6
Total	3 582	3 670	3 733	3 784	3 806	3 886	3 958	4 024	4 100	4 152	4 153	1
Classes théoriques	**185**	**189**	**192**	**195**	**196**	**200**	**204**	**207**	**211**	**214**	**214**	**0**

Une augmentation de la population scolaire de 1 élève est à noter entre 2024 et 2025.

En termes de classes théoriques, le besoin actuel est de 214 salles donc pareil qu'en 2024.

b. Elèves scolarisés à l'extérieur

Les élèves, résidants sur le territoire de communes membres de l'ASIRE, peuvent, pour les raisons suivantes, être scolarisés hors du périmètre :

1. enclassement dans une classe de sports-arts-études ;
2. enclassement dans une classe de raccordement de type I ou II, à l'issue de leur scolarité obligatoire ;
3. dérogation accordée par le Direction générale de l'enseignement obligatoire (déménagement, regroupement familial, lieu d'accueil, etc.).

Pour les points 1 et 2, les frais de transports de ces élèves sont intégralement couverts par l'ASIRE. Sur présentation de l'abonnement et d'une attestation de scolarité, les parents peuvent prétendre à un remboursement.

Pour le point 3, les frais de transports sont à la charge des parents.

Pour les frais de repas des points 1 à 2, une indemnité de CHF 5.00/repas est versée aux parents sur présentation des quittances de repas. Les frais d'écolage sont facturés à l'ASIRE par les communes où sont scolarisés les élèves.

c. Camps, courses, spectacles et autres subventions

Dans le cadre du budget 2025, l'ASIRE continue de mettre à disposition les moyens financiers permettant de réaliser la variante optimale, proposée par le Canton, pour les sorties, camps et autres activités.

Un montant global pour les camps et sorties pédagogiques, est mis à disposition des établissements scolaires, qui décident de l'utilisation des ressources allouées. En 2025 c'est 91% du montant global alloué qui a été utilisé pour les camps et les sorties pédagogiques (par rapport à 83% l'année précédente).

Le projet « Apprendre à la ferme » continue de montrer un intérêt croissant dans notre région. De ce fait, c'est les trois établissements scolaires primaires de notre association scolaire qui ont été soutenu en 2025 avec un montant total de CHF 23'300.-. De plus, en 2025, 5 nouvelles fermes ont rejoint le bateau et accueillent les élèves de la région.

A titre d'exemple, ces subventions ont été utilisées pour :

1. Les camps d'été, d'automne et de ski.
2. Des sorties pédagogiques tel que : Explorit à Yverdon, l'Alimentarium de Vevey, Zoo de la Garenne, Les Mines d'Asphaltes au Val-de-Travers en passant par le salon MINT de Lausanne.
3. Des activités sportives : VTT, danse, tennis, ski de fond, initiation au tir à l'arc et piscine. Les patinoires d'Echallens, de Froideville et d'Yverdon-les-Bains sont très prisées pendant la saison hivernale.
4. Des spectacles : Toque ! Toque ! Délit de cuivre, Les Contes de l'arbre creux... Le cinéma d'Echallens continue d'accueillir les enfants en proposant de nombreuses séances variées.

5. Des séjours linguistiques dans les villes suivantes : Bruxelles, Berlin, Munich, Venise et Lugano.

Les camps et sorties en quelques chiffres :

- Etablissement Bercher-Plateau Jorat : 26 camps, plus de 144 sorties
- Etablissement Echallens Emile Gardaz : 16 camps, plus de 231 sorties
- Etablissement Villars-le-Terroir : 7 camps, plus de 165 sorties
- Etablissement Echallens Trois-Sapins : 37 camps et plus de 70 sorties.

En complément à cette politique, l'ASIRE octroie un subventionnement de CHF 11'000.- par année, par établissement, pour l'achat de mobilier non scolaire.

5. Direction opérationnelle

a. Organisation générale

Au 31 décembre 2025, l'organisation de la Direction opérationnelle comprend 5.7 ETP et se présente comme suit :

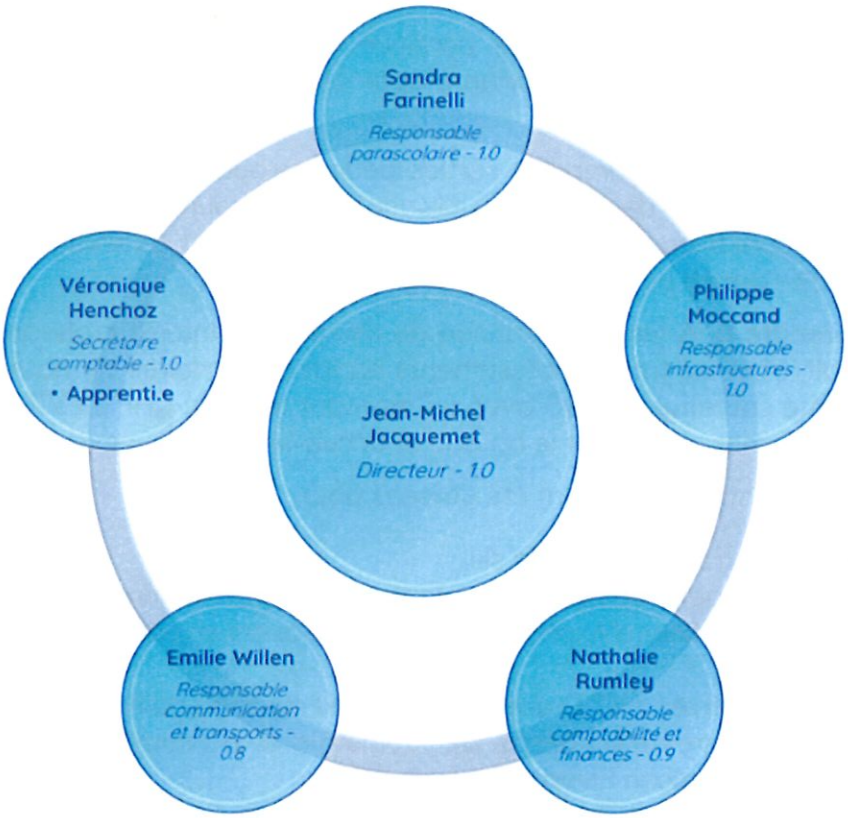

b. Projets réalisés

Communication

Migration vers Microsoft Teams

Dans une dynamique d'amélioration continue, l'année 2025 a marqué une étape importante pour l'ASIRE avec la migration de notre système informatique vers Microsoft 365, afin d'intégrer pleinement l'outil Teams.

Réalisée durant les vacances d'automne, cette transition s'est déroulée avec succès, sans interruption majeure pour nos activités et a été très bien accueillie par l'ensemble de l'équipe à la Dirop.

Ce changement modernise notre environnement de travail : téléphonie unifiée, échanges facilités, organisation simplifiée et meilleure ergonomie au quotidien. Grâce à un équipement plus léger et flexible, tel que l'utilisation d'un simple casque, nous bénéficions désormais d'un confort accru et d'une communication plus fluide.

Au-delà de l'aspect technologique, cette évolution témoigne de notre volonté d'accompagner la transformation numérique de l'ASIRE et d'offrir à la direction opérationnelle des outils actuels, performants et agréables à utiliser.

Salle AGORA – accueil du conseil intercommunal

L'année 2025 a également été marquée par un moment symbolique pour l'ASIRE : l'accueil, pour la première fois, du Conseil intercommunal sur notre site de Poliez-Pittet, au sein de la salle AGORA. Cet espace a été nommée sur proposition de notre président, Daniel Leuba. Le terme *Agora*, issu du grec antique, désigne une grande place publique dédiée aux échanges et à la vie collective : une signification parfaitement en accord avec l'esprit d'ouverture et de rencontre que nous souhaitons donner à ce lieu.

Le 30 septembre 2025, les membres du Conseil intercommunal ont ainsi inauguré la salle, marquant une étape importante dans la valorisation de nos infrastructures. En fin d'année, une plaque en plexi est venue compléter la signalétique, assurant une cohérence visuelle et une transparence renforcée sur l'ensemble du site.

Entreprise formatrice

L'ASIRE a débuté sa nouvelle aventure d'entreprise formatrice au mois d'août 2025 et a pu accueillir son premier apprenti. La richesse des compétences et du cahier des charges de l'équipe de la DirOp permet à chacun de prendre le rôle de formateur place de travail et ainsi de transmettre ses connaissances à l'apprenti.

MCH2

La migration vers MCH2 s'est bien passée, malgré une surcharge de travail conséquente, nous n'avons pas rencontré de problème majeur.

Nouvelle identité visuelle du service dentaire

En 2025, la remise à neuf de notre véhicule du service dentaire de l'ASIRE a offert une belle opportunité de moderniser l'identité visuelle de notre service. Nous avons ainsi revisité notre logo et notre slogan afin de renforcer la visibilité du service.

Le nouveau slogan illustre avec simplicité notre engagement en faveur des enfants et de la prévention dentaire.

Cette nouvelle identité, intégrée à nos supports et au nouveau véhicule, contribue à une communication plus cohérente, plus actuelle et fidèle aux valeurs que nous portons.

CommuneApp

Nous utilisons de manière régulière notre application CommuneApp, qui publie automatiquement l'information sur la rubrique News de notre site internet. Cet outil, pensé dans un esprit de transparence et de proximité, nous permet de transmettre rapidement des éléments essentiels, ponctuels ou importants et est accessible à toutes les familles, quels que soient leurs usages numériques.

En dehors de l'organisation générale décrite ci-dessus, l'ASIRE compte 5 catégories de personnel engagé soit fixement ou pour une durée déterminée.

1. Conciergerie
2. Bibliothèques
3. Service dentaire
4. Pôle éducateur
5. Parascolaire et journée continue

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ce personnel :

	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
Conciergerie	23	27	27	27	26	29	30	35
Bibliothèques	5	6	6	7	6	6	7	7
Service dentaire	0	0	0	2	2	2	2	2
Pôle éducateur	0	0	0	0	1	1	1	1
Parascolaire et journée continue	92	101	104	110	104	113	108	109
Total	**120**	**134**	**137**	**146**	**139**	**151**	**148**	**154**

c. Conciergerie

Cette catégorie comprend les concierges principaux et les nettoyeuses auxiliaires pour les sites scolaires appartenant à l'ASIRE.

Les charges de ce personnel se montent à CHF 1'223'345.74 (charges sociales comprises) dans les comptes 2025. Il s'agit de 35 personnes correspondant à un total de 15,91 ETP répartis comme suit :

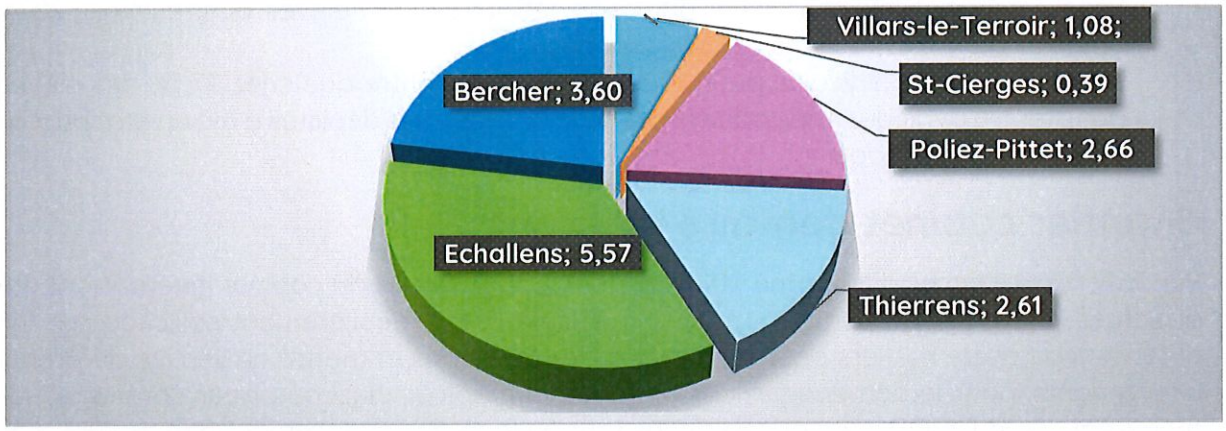

En complément de son propre personnel, l'ASIRE s'appuie sur du personnel communal à des fins d'efficience.

Pour les sites d'Etagnières et Goumoens-la-Ville, une entreprise externe assure cette prestation, par analogie à ce que la Commune a mis en place pour les bâtiments lui appartenant.

d. Bibliothèque

Les sites de Bercher, Court-Champ et Trois Sapins accueillent une bibliothèque. Au total 7 personnes sont engagées à cet effet. Leur travail est réparti en fonction des tâches entre le Canton, la BRE (bibliothèque régionale d'Echallens) et l'ASIRE.

Pour 2025, le salaire brut de ces personnes s'élève à CHF 426'850,45 (sans les charges sociales).

Les activités liées au Canton et de la BRE ont été refacturées. Le tableau suivant présente, pour ces 7 personnes (5.04 ETP), la répartition des activités :

	ETP
ASIRE	0,24
BRE	0,60
VD	4,20
	5,04

Pour rappel, la part ASIRE comprend l'ouverture de la bibliothèque à midi et s'inscrit donc dans une prestation parascolaire.

e. Service dentaire

Voici quelques statistiques annuelles sur les prestations de ce service :

- Dépistages effectués (obligatoires et financés par les communes) ; 4'031 sur 4'231 élèves de la 1P à la 11P. Les 200 absents (4,7%) des élèves non contrôlés se composent d'élèves présentant une dispense valable de leur médecin-dentiste et de ceux qui étaient malades ou absents lors du passage de la caravane dans leur école.
- Les soins (facultatifs et financés par les bénéficiaires) ; 287 élèves, contre 249 en 2024, ont reçu des soins répartis sur 625 séances.
- Les statistiques médicales pour 2024-2025, nous montre que chez 27,5% des élèves dépistés il y avait des caries dont 0.8% de tous les élèves dépistés avec un état bucco-dentaire très dégradé.

Chantier cabinet dentaire itinérant

Pendant les vacances d'automne 2025 les principaux travaux du cabinet itinérant ont été effectués. Durant cette période, l'équipe médicale a été régulièrement sollicitée par les différents corps de métiers pour répondre à des questions et mettre en lien les différents intervenants, pour le déménagement du matériel médical, ainsi que pour communiquer au bureau de la DIROP leurs observations tout au long de l'avancement des travaux. Les dépistages et soins ont repris dès le lundi après les vacances d'automne selon planning établi dans les nouveaux locaux agréables et spacieux. Différents ajustements et finitions sont encore prévus pour le début 2026.

f. Pôle éducateur

Au cours de l'année 2025, le service éducatif a poursuivi son engagement en faveur des élèves et du climat scolaire, en privilégiant des actions de prévention et de responsabilisation adaptées aux réalités observées sur le terrain. La collaboration avec les écoles et les différents partenaires (médiateurs, psychologues, éducateurs, enseignants) s'est renforcée afin de soutenir les élèves. S'appuyant sur les pratiques déjà développées, la formation en médiation a apporté de nouvelles ressources et perspectives, contribuant à l'évolution continue des interventions éducatives.

Enjeux observés

Les comportements inadaptés et les difficultés relationnelles demeurent fréquents, notamment lors des temps collectifs et informels. Ces constats soulignent l'importance de proposer des réponses éducatives cohérentes, favorisant la réflexion, la responsabilisation des élèves et la collaboration active avec les familles.

Actions mises en œuvre

1. Ateliers socio-émotionnels sur le temps de midi
2. Évolution du dispositif de punition éducative : réflexion à domicile et implication parentale.

Le dispositif a été enrichi par des fiches à réaliser à la maison avec les parents, afin de donner du sens aux sanctions, de favoriser la réflexion de l'élève et de renforcer la collaboration entre l'ASIRE/l'école et la famille, pour un suivi cohérent et constructif du comportement.

Conclusion et perspectives

Les actions menées en 2025 s'inscrivent dans une dynamique de prévention, de responsabilisation et de collaboration avec les familles.

Le service éducatif a également assuré la formation et l'accompagnement des surveillantes, garantissant la cohérence et l'efficacité des interventions. Ces initiatives, complétées par diverses actions déployées tout au long de l'année, seront poursuivies et ajustées selon les besoins, avec une attention particulière portée au partenariat avec les parents et à la cohérence des interventions.

g. Parascolaire, journée continue et restaurants scolaires

Conformément au cadre légal et à l'Ambition2030, l'ASIRE met en place des infrastructures et gère la prise en charge des élèves en dehors des heures d'école.

Cette prestation est mise en place en coordination étroite avec l'EFAJE.

La politique de prise en charge est la suivante :

- 1P à 4P — Prise en charge par l'EFAJE ;
- 5P à 6P — Prise en charge par l'ASIRE ou l'EFAJE en fonction des infrastructures et du personnel sur le site ;
- 7P à 11P — Prise en charge par l'ASIRE.

L'horaire continu concerne Assens (5-8), Bercher (7-11), Echallens Trois Sapins (9-11), Echallens Court-Champ (5-8), Poliez-Pittet (5-8), Thierrens (5-8) et Villars-le-Terroir (5-8).

Dans le cadre du dispositif mis en place par l'ASIRE, 3 prestations principales sont mises en œuvre :

1. Restaurants scolaires
2. Devoirs surveillés et activités
3. Surveillance

Restaurants scolaires et repas de midi

Dans le cadre de l'Ambition2030, nous trouvons sur le périmètre de l'ASIRE 7 restaurants scolaires.

Restaurants scolaires « journée continue »

Les sites suivants disposent de ce type d'organisation :

1) Assens
2) Bercher, 7 Fontaines
3) Echallens, Court-Champ
4) Echallens, Trois Sapins
5) Poliez-Pittet, intercommunal
6) Villars-le-Terroir
7) Thierrens

Les clients (enfants) ont accès à un menu unique proposé chaque jour. Il est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert (une variante sans gluten et végétarienne est également disponible). Le prix de vente du repas s'élève à CHF 10-. Les enfants valident et paient leur repas à l'aide d'une carte fournie par l'ASIRE qu'ils doivent scanner lors de leur passage en caisse.

En complément du dispositif mis en place, les enfants ont la possibilité d'apporter un pique-nique qu'ils peuvent réchauffer sur place à l'aide de micro-ondes mis à leur disposition.

Le nombre de repas servi en 2025 se monte à 47'660. Au total 1'019 élèves ont eu accès à cette prestation en 2025.

Devoirs surveillés et activités

Une offre pour des devoirs surveillés et activités facultatives est proposée au début de chaque semestre. La décision de l'ouverture ou non de l'activité est prise en fonction des inscriptions reçues dans le délai imparti.

Devoirs surveillés

Sur les sites d'Assens, de Bercher (7 Fontaines), d'Echallens (Court-Champ), Thierrens et Villars-le-Terroir, des devoirs surveillés sont organisés à l'issue des cours de l'après-midi des lundis, mardis et jeudis. La durée de la prise en charge est de 1h et le coût est de CHF 60.- par semestre pour un jour.

Sur les sites d'Assens, Bercher (7 Fontaines), Echallens (Court-Champ et Trois Sapins), Poliez-Pittet et Villars-le-Terroir, des devoirs surveillés sont proposés aux élèves les lundis, mardis et jeudis durant leur pause de midi. La prise en charge est de 25 pour les 7-8P ou 45 minutes pour les 5-6P.

Dans l'esprit de la journée continue, des activités sont également proposées sur ces sites. Une brochure d'activités est établie semestriellement et présente les activités facultatives proposées.

Les enfants s'y inscrivent librement pour un semestre. Une contribution financière de CHF 30.- ou CHF 50.- en fonction du temps de prise en charge est demandée semestriellement.

Les activités suivantes telles que multisports, danse, improvisation et zumba ont été proposées.

L'engouement pour les devoirs surveillés et les activités facultatives reste bien présent. Il y a eu 510 élèves inscrits pour l'année 2025, soit 180 contrats de plus qu'en 2025

Ouverture des inscriptions électroniques pour les devoirs surveillés et activités

Lors de la rentrée scolaire 2025-2026, l'association a mis en service le module MesActivités, une adaptation du programme MesDevoirs développée spécifiquement pour répondre à nos besoins. Plusieurs ajustements ont été nécessaires afin de permettre une utilisation efficace, notamment en raison de la diversité des cours facultatifs, des lieux et des tarifs proposés, qui génèrent une certaine complexité.

Le système a été rapidement compris par les parents, déjà familiers avec MaCantine, et le nombre d'inscriptions est resté stable par rapport aux années précédentes.

Surveillance

La surveillance au sein de l'ASIRE est composée des domaines suivants :

- A midi (dans le cadre de la journée continue), surveillance dans les bâtiments et à l'extérieur ;
- Transports : surveillance aux arrêts de bus lorsque le temps est supérieur à la limite fixée ;
- Surveillance dans les restaurants scolaires ;
- Accueil dans les bibliothèques par du personnel compétent ;
- Patrouilles scolaires.

Pour compléter les prestations ci-dessus, et dans le cadre du parascolaire, il est important de noter que durant la pause de midi, les bibliothèques sont ouvertes sur les sites de Court-Champ et Bercher 7 Fontaines. Les élèves ont donc la possibilité de travailler ou de consulter des ouvrages sous l'encadrement d'une personne compétente et apte à répondre aux différentes demandes.

En sus du personnel engagé par l'ASIRE, les communes de Bercher, d'Echallens, de Montilliez et de Vuarrens gèrent des patrouilleurs scolaires. Les coûts de cette prestation, après validation des besoins par l'ASIRE, nous sont refacturés.

h. Transports scolaires

Bus de ligne

En partenariat avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et CarPostal, une analyse approfondie et continue des besoins est menée afin d'assurer un service de transports publics adapté aux réalités de notre territoire. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation du matériel roulant et à ajuster l'horaire, notamment au travers de courses financées entièrement par l'ASIRE.

Sur le plan stratégique, les projections démographiques, l'évolution des affectations scolaires ainsi que le développement futur des constructions sont observées de près pour garantir une réponse efficiente aux besoins à venir.

En 2025, 1 572 abonnements ont été activés, témoignant de l'importance du service pour les familles et les élèves de la région. Notre priorité demeure inchangée : assurer, chaque jour, un transport fiable, sécurisé et respectueux des horaires. Nous poursuivons activement le suivi au quotidien, en lien étroit avec nos partenaires, afin de garantir des capacités nécessaires pour assurer des trajets sereins et adaptés aux besoins des élèves.

Minibus

La nouvelle flotte de minibus continue d'assurer quotidiennement le transport de plus de 800 élèves vers les sites scolaires de la région.

L'été 2025 a été l'occasion de renforcer notre collaboration avec les responsables de CarPostal afin de consolider la qualité du service et d'aligner clairement nos objectifs pour la rentrée.

En août 2025, un après-midi de découverte des minibus a été organisé, en collaboration avec Carpostal, sur le site de Poliez-Pittet. Cette action a permis aux enfants de 1P-2P de se familiariser avec différents véhicules et entendre les règles de sécurité expliquées par des professionnels, tout en offrant aux parents l'occasion de découvrir les conditions de transport et d'être rassurés.

Ces échanges constructifs nous ont permis de transmettre un message positif quant à nos attentes et d'instaurer une dynamique de travail commune, centrée sur la sécurité, la fiabilité et la continuité du service offert aux élèves.

Dès la reprise en août 2025 et jusqu'à la fin de l'année, nous avons pu constater une nette amélioration du service délivré par notre partenaire.

6. Conclusion

Fondé sur ce qui précède, le Comité de direction invite le Conseil intercommunal à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

- vu le préavis no 02-2026 du 10.03.2026 ;
- vu le rapport de la Commission Gestion ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

DECIDE :

1. d'**accepter** le rapport de gestion tel que présenté ;
2. d'en **donner** décharge au Comité de direction ;
3. de **décharger** la Commission Gestion pour le rapport de gestion 2025

Au nom du Codir de l'Association scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens

Le Président

Daniel Leuba

COMITÉ DE DIRECTION ASIRE

La Secrétaire

A. Jost

Ariane Jost

Délégué du Codir : Daniel Leuba